

Document de travail

Notes et analyses de l'ITCEQ

n° 05 - 2012

**Le chômage des jeunes :
déterminants et caractéristiques**

Mouldi Ben Amor



Le présent rapport est la propriété de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ). Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'ITCEQ est considérée comme illicite et constitue une contrefaçon.

Les résultats, interprétations et conclusions émises dans cette publication sont celles de(s) auteur(s) et ne devraient pas être attribués à l'ITCEQ, sa Direction ou les Organismes de tutelle.

Cette étude sur le chômage des jeunes en Tunisie a été réalisée à l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) en 2012, au sein de la Direction Centrale des Etudes Sociales, par monsieur Mouldi Ben Amor sous la supervision de Monsieur Moussa MAAREF, Directeur Central des études sociales.

Ce travail a bénéficié également des remarques de monsieur H'mida KHELIFI, Directeur Général de l'ITCEQ.

Résumé

Ce rapport présente une analyse de l'évolution du chômage des jeunes diplômés en Tunisie en essayant de faire le parallèle avec ce qui est observé dans la plupart des économies développées dans lesquels le chômage est en général moins répandu parmi les jeunes instruits. Le cas de la Tunisie ne semble pas vérifier cette relation qui s'avère contredite par le paradoxe d'un chômage des jeunes diplômés dont le taux avoisine le double de celui global.

Comprendre ce phénomène qui prend des proportions importantes est approché, dans la première partie du rapport, par un aperçu des principales caractéristiques du chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur avant d'étudier dans une deuxième partie la problématique du chômage structurel de longue durée.

Abstract

This report deals with the issue of young graduates' unemployment evolution in Tunisia trying to draw a parallel with what is observed in most developed economies where unemployment is generally less prevalent among young graduates. This relationship is, however, contradicted by the Tunisian case where the paradox of young graduates' unemployment rate is about twice the global rate.

The first part of the report studies this phenomenon which is taking significant proportions starting by giving an overview of the main characteristics of unemployment among university young graduates. The second part of the report considers the issue of long-term structural unemployment.

ملخص

تستعرض هذه الوثيقة الإشكاليات المرتبطة ببطالة حاملي الشهادات العليا في تونس فعلى عكس ما هو متعارف عليه بالبلدان النامية حيث أن التعليم يمثل عاملا إيجابيا للحصول على شغل تبين دراسة حالة تونس أن نسبة بطالة حاملي الشهادات العليا تتأخر ضعف نسبة البطالة الجمالية. وتستعرض الوثيقة في جزئها الأول أبرز خصائص بطالة حاملي الشهادات العليا لتتخلص في جزئها الثاني الى دراسة معضلة البطالة الهيكلية على المدى الطويل.

Le Chômage des jeunes : Déterminants et caractéristiques

Si dans la plupart des économies développées, le chômage est en général moins répandu parmi les jeunes instruits, traduisant ainsi un effet positif d'instruction qui se manifeste à la fois par des risque de chômage moins élevés et des chances plus élevées d'obtenir des emplois à plein temps et de longue durée, le cas de la Tunisie ne semble pas vérifier cette relation qui s'avère contredite par le paradoxe d'un chômage des jeunes diplômés dont le taux avoisine le double de celui global.

II- Chômage et activité : état des lieux

La population tunisienne se caractérise par sa jeunesse et par une tendance à la féminisation de son marché du travail dont les effets sont structurants sur l'activité et le chômage de l'ensemble de la population. Or, de grandes disparités existent entre les jeunes et les adultes, disparités souvent renforcées par les spécificités régionales et/ou de genre.

En effet, si le taux de chômage global demeure relativement stable durant la période 2005-2010, aux alentours de 13%¹, celui des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur a atteint 22.9% en 2010 et a grimpé jusqu'au 29.2% en 2011. Encore plus, une décomposition de ce taux par genre et par région montre des disparités et une divergence de plus en plus aigue.

a) Evolution du taux de chômage selon le niveau d'instruction

Alors que la population active non occupée a atteint 704.9 milles en 2011, réalisant un taux de croissance annuel moyen de 7.23% sur la période 2005-2011, le nombre des chômeurs des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur est passé de 62.3 milles en 2005 à 217.8 milles en 2011, soit une hausse très prononcée de 19.58% en moyenne par an.

Ceci montre qu'au cours des dernières années, les caractéristiques éducatives des chômeurs ont connu un changement profond et continu. Cependant, le nouveau phénomène à la fois frappant et inquiétant sur le marché du travail tunisien est la montée rapide de l'effectif de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur.

¹ Ce taux de chômage a augmenté de 13% en 2010 à 18.3% en 2011 suite aux événements politiques et les tensions économiques et sociales qu'a connues la Tunisie après le 14 janvier 2011.

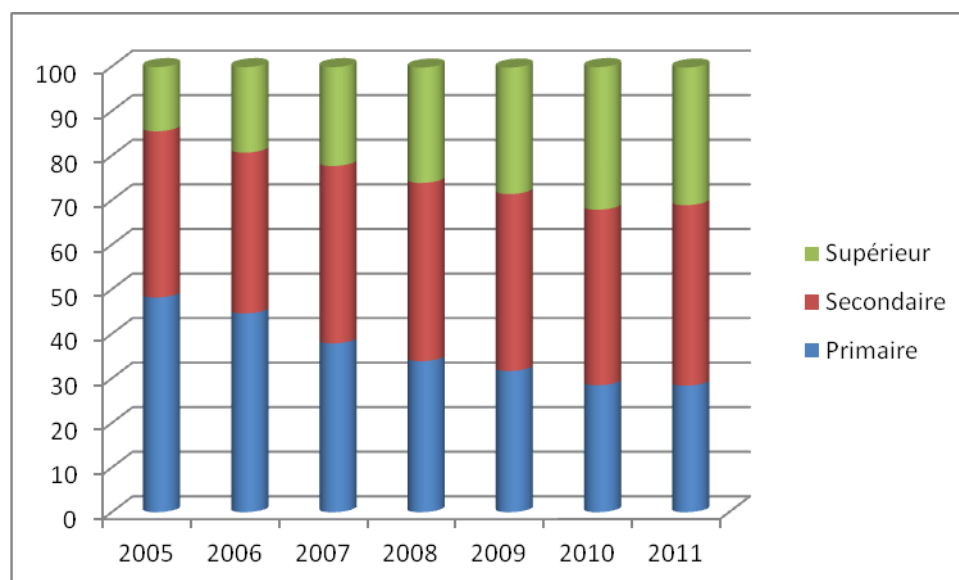
Tableau 14 : Evolution de la population active en chômage (15 ans et plus) selon le niveau d'instruction (en mille)

Niveau d'instruction	2005	2006	2007	2008	2009	20010	2011	Taux de croissance annuel moyen
Néant	26.8	27.7	18.2	16.3	23.7	21.9	29.2	1.23%
Primaire	181.6	164.1	147.5	136.0	132.0	118.5	175.9	-0.45%
Secondaire	161.6	155.1	173.6	179.6	194.5	193.6	299.8	9.23%
Supérieur	62.3	82.6	97.0	116.1	139.4	157.3	217.8	19.58%
Non déclaré	0.1	0.2	0.1	0.4	0.7	0.5	0.2	
Total	432.4	429.7	436.4	448.4	490.3	491.8	704.9	7.23%

Source : INS

La structure de la population active en chômage par niveau d'instruction montre un changement profond et sans cesse, notamment de la part de chômeurs ayant un niveau supérieur qui est passée de 14.4 % en 2005 à 30,9% en 2011, soit un accroissement de 16.5 point durant seulement 7 ans. La part de chômeurs ayant un niveau secondaire a augmenté d'environ 2.7 points en passant de 37,3% à 40,5%. En revanche, la part de chômeurs ayant un niveau inférieur ou égal au primaire, a baissé d'environ 16 points en passant de 48.2% en 2005 à 28.4 en 2011.

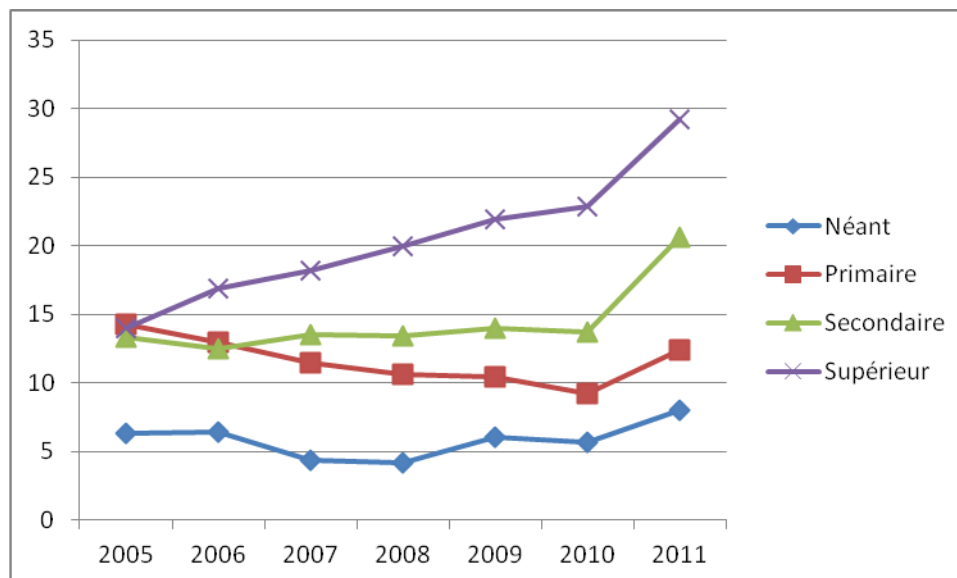
Graphique 7: Evolution de la structure de la population active en chômage (15 ans et plus) selon le niveau d'instruction (en %)



Ainsi, l'évolution du taux de chômage par niveau d'instruction, sur la période 2005-2010, montre une tendance générale vers la baisse pour les différents niveaux, à l'exception du supérieur. En effet, le taux de chômage des jeunes ayant un niveau supérieur a augmenté

de 8.5 points en passant de 14,4% en 2005 à 22.9% en 2010. Cette hausse s'est amplifiée davantage en 2011 pour passer à 29.2%.

Graphique 8 : Evolution du taux de chômage par niveau d'instruction



b) Evolution du taux de chômage selon l'âge et le genre

L'écart des taux de chômage global, entre homme et femme, ne cesse d'augmenter. Il passe de 3.1 point en 2005 à 8 points en 2010 pour s'aggraver davantage et enregistre 12.4 points en 2011. Ainsi on constate que la réduction du taux de chômage ces dernières années a beaucoup profité aux hommes qu'aux femmes.

Tableau 15 : Evolution du taux de chômage selon le genre

Sexe	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Homme	12.1	11.5	11.3	11.2	11.3	10.9	15
Femme	15.2	15.1	15.3	15.9	18.8	18.9	27.4
Total	12.9	12.5	12.4	12.4	13.3	13.0	18.3

Source : INS

Le phénomène genre, présent dans le chômage global, est encore beaucoup plus significatif et alarmant pour le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur. En outre, cet écart du taux de chômage entre hommes et femmes devient beaucoup plus ample si l'on tient compte du niveau d'instruction et passe de 11.3 point en 2005 à plus de 20 point en 2011. Ceci nous conduit, en réalité, à s'interroger sur de multiples questions : Est-ce le type d'emploi proposé qui est en cause ? Est-ce un déficit d'opiniâtreté de la part des femmes ?

Est-ce la résultante de considérations familiales, sociales ou culturelles handicapant plus particulièrement les femmes?

Tableau 16 : Evolution du taux de chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur selon le genre

Sexe	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Homme	10.3	11.3	12.9	13.9	14.6	15.8	23.7
Femme	21.6	26	27.4	30	34.9	32.9	43.8
Total	14.6	17	18.7	20.6	23.4	23.3	33.6

Source : INS

Dans la mesure où les femmes représentent plus de 26% de la population active et près de 60% des diplômés avec des perspectives vers la hausse, cet aspect constitue, à cet égard, un révélateur essentiel et appelle la mise en place des mesures permettant de faciliter l'entrée de la femme sur le marché du travail. En effet, l'emploi féminin se concentre principalement dans l'agriculture, les industries manufacturières et les services, activités qui dépendent davantage des aléas climatiques et économiques et des retournements de conjoncture.

La structure par âge de la population en chômage se caractérise essentiellement par une forte proportion des jeunes. En 2011, 88% des chômeurs sont âgés de moins de 35 ans et plus que 37% ont moins de 25 ans. Cependant, on assiste à une tendance nette à la baisse de la part des âgés de plus de 40 ans. Celle-ci passe de 10.3% en 2005 à 6.2% en 2011. Ainsi, on en déduit que le chômage, en Tunisie, est essentiellement un chômage de jeunes. Ce dernier est lié notamment au non insertion ou à l'insertion difficile qu'au licenciement. De même, ce chômage est qualifié de catégoriel qui touche les diplômés de l'enseignement supérieur dont la tranche d'âge de la majorité d'entre eux est de 20-29 ans. En 2011, le taux de chômage pour cette tranche d'âge a dépassé les 37%, soit plus que le double du taux de chômage général.

Tableau 17 : Taux de chômage selon la tranche d'âge

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
15-19 ans	27.7	27.9	29.3	29.6	33.6	28.7	43.6
20-29 ans	24.6	23.9	24.1	25.0	27.4	26.4	37.5
30-39 ans	9.1	9.0	8.9	8.7	8.7	9.9	14.5
40-49 ans	4.4	4.3	3.5	3.1	4.1	3.5	3.6
50 ans et+	2.6	3.1	2.4	2.4	2.8	2.9	2.3
Total	12.9	12.5	12.4	12.4	13.3	13.0	18.3

Source : INS

En réalité, cette situation semble être caractéristique d'un pays où la relation entre le système éducatif et de formation et le tissu économique n'est ni claire ni étroite. En effet, mal informés sur les conditions de leurs postes de travail et de ses exigences, les diplômés ont généralement des profils incompatibles avec la demande de l'entreprise. Egalement, les diplômés formulent des exigences, en particulier salarial, incompatible avec la réalité, ce qui rend difficile leur première insertion et leur amène souvent au chômage de longue durée.

c) Evolution du chômage selon la nature du diplôme

Encore plus, on remarque que, parmi la population des diplômés de l'enseignement supérieur en chômage, le taux de chômage varie en fonction du type de diplôme et du domaine de spécialisation². Avec un taux de croissance annuel moyen de 25.36%, les techniciens supérieurs semblent être la catégorie la plus touchée. La proportion de cette catégorie a connu une augmentation continue, passant de 32.1% en 2005 à 43.1% en 2011.

A leur tour, les maîtrisards, quelle que soit la filière, sont de plus en plus exposés au chômage. Les chômeurs, maîtrisards en sciences exactes (Math, Physique, Chimie, ...) occupent la deuxième place en termes d'effectif des chômeurs. Leur proportion a augmenté de 15.2% en 2005 à 18.2% en 2011. Les maîtrisards en Sciences économiques, gestion et droit, même si leur proportion a diminué de 26.3% en 2005 à 15.2% en 2011, leur effectif n'a pas cessé d'accroître passant de 14.7 milles en 2005 à 30.8 milles en 2011. Pour la catégorie autres diplômés (médecine, pharmacie, Ingénieur, ...), dont la proportion est restée relativement stable durant la période 2005-2011 (environ de 7% de l'ensemble des chômeurs de diplômés de l'enseignement supérieur), leur effectif a augmenté de 4.3 milles en 2005 à 15.5 milles en 2011.

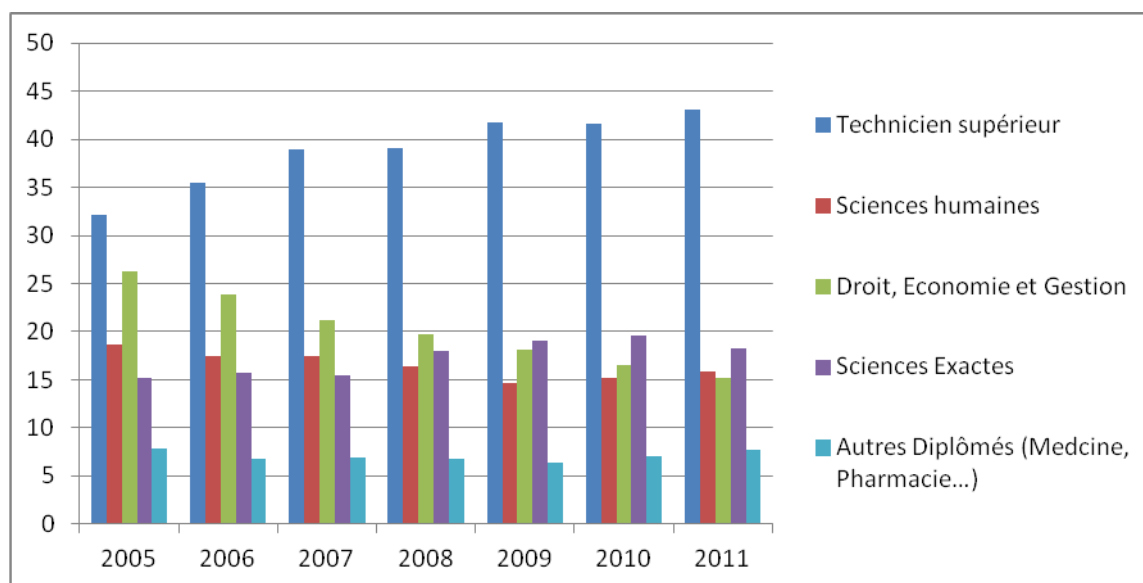
² Selon une enquête réalisée au près du Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des jeunes en 2006, le taux de chômage des techniciens supérieurs de la filière « agriculture et agro-alimentaire », a dépassé les 71%.

Tableau 18 : Effectif des chômeurs, diplômés de l'enseignement supérieur, selon la nature du diplôme (en millier)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Taux de croissance annuel moyen 2005-2011 (%)
Techniciens supérieurs	17.9	25.3	33.1	41.0	52.2	57.9	87.1	25.36
Maîtrisards en sciences Humaines et Langues	10.4	12.4	14.9	17.2	18.3	21.1	32.0	17.42
Maîtrisards en Droit, Economie et Gestion	14.7	17.5	18.0	20.7	22.6	22.9	30.8	11.15
Maîtrisards en Sciences exactes (Math, physique, chimie,...)	8.5	11.2	13.2	18.9	23.9	27.2	36.9	23.34
Autres diplômes supérieur (Médecine, Pharmacie, Ingénieur, ...)	4.3	4.8	5.8	7.0	8.0	9.9	15.5	20.1
Total	55.8	71.2	85.0	104.8	125	139	202.3	20.2

Source : INS

Graphique 9 : Evolution de la proportion des chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur selon la nature du diplôme



Ainsi, il est clair que les techniciens supérieurs et les maîtrisards, constituant le noyau dur des diplômés, représentent les catégories les plus touchées par le chômage. A ce niveau, il convient de souligner que le chômage des diplômés du supérieur n'épargne aucune discipline, aucune filière et aucun diplôme. Ceci confirme bien la vraie dichotomie qui existe

entre le système d'éducation et de formation de l'économie d'une part et son appareil productif d'autre part.

d) Evolution du taux de chômage selon les régions

Au-delà du fait que les taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur sont sensiblement plus élevés chez les femmes que chez les hommes et pour certaines spécialités comparativement à d'autres, des disparités en matière de chômage se constatent aussi au niveau régional.

La répartition régionale du chômage montre que les régions du Centre Ouest, Sud Est et Sud Ouest affichent des taux de chômage qui avoisinent le double de celui enregistré au niveau national.

Tableau 19 : Répartition des effectifs et du taux de chômage par grande région en 2011

Région	Effectif des chômeurs (en milles)	En %	Taux de chômage (en %)
Grand Tunis	168.1	23.9	17.8
Nord Est	103.8	14.7	17.3
Nord Ouest	75.4	10.7	17.3
Centre Est	102.0	14.5	11.1
Centre Ouest	132.2	18.7	28.6
Sud Est	74.1	10.5	24.8
Sud Ouest	49.3	7.0	26.9
Total	704.9	100.0	18.3

Source : INS et compilation ITCEQ

Même si les statistiques ne permettent pas de fournir un état de lieu détaillé des déséquilibres régionaux sur les disparités en matière du chômage, il est sans doute que le pays se caractérise par une nette discrimination régionale. En effet, le développement inégal peut, dans certaines mesures, expliquer cette disparité entre les régions. Alors que les zones côtières, qui ont connu une politique d'investissement plus dynamique, offrent plus d'opportunités d'emplois, en particulier des emplois qualifiés destinés pour les jeunes diplômés, des régions intérieures se trouvent dépourvues de toute politique d'investissement durant plusieurs décennies. Cette disparité est devenue structurelle et ces régions se trouvent pénalisées par la scolarisation : lorsqu'on est diplômé, les opportunités d'emploi qualifié sont quasi-absentes. Ou bien on accepte de travailler sans diplôme (généralement dans l'informel) ou bien on doit immigrer vers les régions du pays les plus développées (Grand Tunis, régions côtières ou industrielles, etc.). En effet, dans certains gouvernorats, près de la moitié de la population active des jeunes diplômés est en chômage. C'est l'exemple du

gouvernorat de Gafsa, Kébili, Jandouba, El Kef, Gabes, Bouzid, Tataouine, Kairouan avec un taux de chômage qui dépasse les 40%,

Tableau 20 : Evolution de la demande d'emploi par grande région

grande région	2005	2006	2007	2008	2009
Grand Tunis	111645	112805	111741	118420	110171
Nord Est	83728	81961	81266	85967	83081
Nord Ouest	56258	64826	66374	78013	75025
Centre Ouest	46778	49845	59174	58026	59463
Centre Est	104118	107339	110962	117053	114353
Sud Ouest	43679	43859	43849	54953	52730
Sud Est	42738	46364	48687	53475	53056
Total	488944	507026	52082	565907	547879

Source : INS

Tableau 21 : Evolution de l'offre d'emploi par grande région

grande région	2005	2006	2007	2008	2009
Grand Tunis	28039	28825	29135	30110	39569
Nord Est	31715	30409	31763	32403	31808
Nord Ouest	11729	11389	11143	12692	14668
Centre Ouest	10430	8155	8574	8952	11783
Centre Est	45360	46389	48531	47816	47591
Sud Ouest	6839	6075	6565	8240	7315
Sud Est	6561	6935	7381	7253	7159
Total	140673	138677	142042	147466	159893

Source : INS

Une comparaison de l'évolution de l'offre et de la demande d'emploi montre une forte inégalité en matière de création d'emplois entre les différentes régions. A l'exception du Grand Tunis qui révèle des spécificités particulières à cause des flux migratoires qui lui sont attachés de la part de la population entière, on peut diviser les régions en deux catégories. Une première dotée des investissements, de l'infrastructure, des institutions financières en plus de leur positionnement géographique (régions du Nord Est et celles du Centre Est). Ces régions sont plus au moins dynamiques en matière de création d'emplois à la fois qualifiés et non qualifiés et offrent des opportunités importantes pour les chercheurs actifs d'emploi. La deuxième catégorie de régions est celle caractérisée à la fois par une évolution importante des demandeurs d'emplois (grâce au processus d'accumulation des différentes générations des chômeurs) et par une faible création d'emplois dont la majorité concerne les non qualifiés; les jeunes diplômés se trouvent dès lors exclus du marché du travail régional.

Cette disparité en terme de création d'emplois et donc du chômage s'explique notamment par la dichotomie entre les régions du littoral relativement développées et de leur périphérie sous-développées. En effet, le développement régional n'a jamais été placé dans le cadre d'une politique stratégique. L'harmonisation des programmes de développement avec les spécificités et les capacités de production de la région ainsi que la culture entrepreneuriale font défaut dans l'histoire économique de la Tunisie.

II- L'irrésistible montée du chômage de longue durée

La hausse du chômage, constatée aujourd'hui en Tunisie, ne semble pas être due essentiellement à une augmentation du nombre de personnes qui entrent dans le chômage – par exemple, en perdant leur emploi- mais plutôt à une difficulté accrue de trouver du travail lorsqu'on est chômeur. Dès lors il devient utile de cibler les politiques d'emploi et de concentrer les efforts pour réduire la durée moyenne de la période du chômage. En effet, les pays dont la proportion du chômage de longue durée dans le chômage total est faible ont aussi un faible niveau du chômage global. Même si cette relation n'est pas étroite entre chômage de longue durée et chômage globale, il est à remarquer qu'elle se vérifie dans les comparaisons internationales aussi bien en terme de niveaux qu'en terme de variation dans le temps.

En 2011, le chômage de longue durée touchait 289.5 milles personnes, ce qui représente plus de 41% du total des chômeurs contre seulement 35% en 2010. Près de la moitié d'entre eux (47%) est en chômage depuis au moins deux ans et plus que le quart (27.3%) dans une situation de chômage de très longue durée (plus de trois ans), synonyme de marginalisation et d'exclusion du marché du travail.

Tableau 22 : Répartition de la population en chômage selon la durée du chômage et le sexe

	Effectif (en mille)						En %					
	2010			2011			2010			2011		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
< à un an	204.2	115.2	319.4	278.3	137.1	415.4	69.4	61.0	66.1	68.3	50.8	61.3
>1an et ≤ 2 ans	59.2	42.8	102.0	81.9	71.3	153.2	20.1	22.6	21.1	20.1	26.4	22.6
>2ans et ≤3ans	17.7	16.6	34.3	26.1	31.0	57.1	6.0	8.8	7.1	6.4	11.5	8.4
> 3ans	13.2	14.3	27.5	21.2	30.5	51.7	4.5	7.6	5.7	5.2	11.3	7.7
Non déclarés	6.0	2.6	8.6	16.3	11.2	27.5	-	-	-	-	-	-
Total	300.3	191.5	491.8	423.8	281.1	704.9	100	100	100	100	100	100

Source : INS

Egalement, il est à noter que, même si les statistiques nationales disponibles ne le permettent pas, que le chômage de longue durée touche de plus en plus les jeunes actifs âgés de 25 à 34 ans. Ceci s'explique essentiellement par un chômage de primo-insertion, c'est-à-dire par la difficulté rencontrée par les jeunes chômeurs au départ de leur cursus professionnel.

De plus, le chômage de longue durée est prépondérant chez les diplômés de niveau supérieur alors que le chômage de moins d'un an prédomine les sans diplôme, ce qui confirme la nature structurelle des difficultés rencontrées par la première catégorie de jeunes.

CONCLUSION

D'après les statistiques de l'INS, la tendance générale du chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur est vers la hausse. Ce dernier est passé de 10.4% en 2001 à 22.9% en 2010, soit 12.5 points en une décennie et l'effectif des jeunes diplômés du supérieur a été multiplié par cinq, passant de 31800 à 157300 pendant la même période.

Cependant, le chômage des diplômés du supérieur ne peut s'expliquer par la seule évolution des effectifs des filières ou par l'inadéquation de la formation reçue. Les emplois créés par l'économie y jouent un rôle non moins important. En effet, l'explication du chômage des diplômés du supérieur ne peut pas être dissociée de celle du chômage global. Autrement dit, le chômage des diplômés doit être placé dans son cadre naturel, à savoir l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande d'emploi. L'autre alternative, c'est-à-dire faire du chômage des diplômés une priorité nationale, ne signifie rien d'autre que la négation d'un nombre de principe de droits et d'égalité au détriment des non qualifiés, voire même leur exclusion du marché du travail.

Ainsi, nous pouvons identifier deux types de problèmes majeurs qui expliquent le chômage des diplômés en Tunisie. Le premier est l'existence d'une vraie inadéquation entre les compétences des jeunes et celles que cherchent les entreprises. Le chômage des diplômés en Tunisie concerne tous les filières, les disciplines et les domaines d'éducation sans exception. Alors que le pays forme de plus en plus de jeunes, les entreprises évoquent régulièrement le manque de compétences adéquates des candidats comme frein aux recrutements; c'est parmi les plus diplômés que le chômage est le plus élevé, ce qui indiquerait que le système éducatif produit des diplômés qui n'ont pas les compétences requises sur le marché du travail. Pour remédier à ce problème, la Tunisie n'a pas de solution autre que l'élaboration d'une stratégie de long terme englobant à la fois, un réaligement

des programmes scolaires sur les besoins du secteur privé, une modification des conditions d'admission à l'université et une réforme des pratiques d'embauche et de rémunération.

Le deuxième problème est celui de l'incapacité de l'économie à créer suffisamment d'emplois pour absorber la demande additionnelle. En effet, l'emploi est le résultat de l'activité économique qui dépend d'un ensemble de facteurs de politiques macroéconomiques et de facteurs structurels. La création de l'emploi ne passe que par la croissance économique. Le paradoxe de l'économie tunisienne est, qu'en dépit d'un taux de croissance soutenue (5%) durant plus d'une décennie, le taux de croissance de l'emploi n'a pas dépassé 2% et la création annuelle d'emploi s'est limitée seulement à 50 milles emplois, dont seulement une très faible proportion est réservée aux diplômés du supérieur. Ce qui explique le taux de chômage élevé et persistant, surtout parmi les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Cependant, il nous semble évident que la résorption du chômage des diplômés du supérieur en tant qu'objectif ne serait atteint par le seul moyen d'un taux de croissance élevé : la nature et le volume d'emploi créé constituent un obstacle majeur du recrutement des diplômés du supérieur en Tunisie.

Dans ce contexte, et à l'heure actuelle, une stratégie industrielle qui intègre l'emploi des diplômés du supérieur dans ses priorités est incontournable pour faire face au chômage. L'économie tunisienne doit se diversifier et s'orienter vers les activités à forte valeur ajoutée, ce qui lui permet de pousser à la hausse à la fois le capital par travailleur et le taux d'intégration industriel et requiert une main d'œuvre plus qualifiée et mieux encadrée. Ceci nécessite une restructuration du système productif en vue de diversifier la base productive et d'adopter une politique sectorielle basée sur la consolidation des secteurs porteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité d'emploi qualifié.

Références Bibliographiques

- Agénor, P.R. , El Aynaoui K. (2003) *Politiques du marché du travail et chômage au Maroc: Une analyse quantitative*, document de travail No. 3091, Banque mondiale, Washington DC.
- Banque Africaine de Développement (2007), Document de Stratégie Pays, Tunisie 2007- 2011.
- Banque Mondiale : « Emploi, Croissance et Gouvernance au Moyen-Orient et en Afrique du Nord », Washington D.C., mai 2005
- Bougroum, M., Ibourk, A, Trachen, A. (2002) "L'insertion des diplômés au Maroc : trajectoires professionnelles et déterminants individuels", *Revue Région et développement*, n° 15, pp.55-77.
- Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement Programme des Nations Unies sur le Développement (2002), « L'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale: Opportunités et défis »
- Conseil Économique, Social et Environnemental, République Française (2008), « 25 ans de politiques d'insertion des jeunes : Quel bilan ? »
- Enquête national sur l'emploi, 1998, 2004, 2010, 2011
- Fougère, D. (2001),« La durée du chômage en France », *Réduction du chômage : les réussites en Europe*, Conseil d'analyse économique (www.ladocfrancaise.gouv.fr/pdf/0040014.71/pdf/0000.pdf).
-
- Ibourk, A., Perelman, S. (2001) « Frontières d'efficacité et processus d'appariement sur les marchés du travail au Maroc », *Economie et prévision*, n° 150-151, pp.33-45.
- Loïc Cadiou, Julien Genet, Jean-Louis Guérin, (2002) « Evolutions démographiques et marché du travail : des liens complexes parfois contradictoires », *Économie et Statistiques* N° 355-356.
- Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (2006), « Analyse du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur : Exploitation des résultats de l'enquête auprès des diplômés de 2004 ».
- Mohamed Salah Redjeb et Miloudi Ghobentini : « L'intermédiation sur le marché du travail en Tunisie », *Cahiers de la stratégie de l'emploi* 2005/19, 2005
- Montmarquette, C., Fouzi, M., Garni, A. (1996) « L'insertion des diplômés de la formation professionnelle dans le marché du travail marocain : une application des modèles de durée », *Revue Région et développement*, n° 3, pp.37-57.
-
- République Tunisienne (2008), Volume I :Rapport sur l'insertion des diplômés de l'année 2004 « Dynamique de l'emploi et adéquation de la formation parmi les diplômés universitaires ».
- République Tunisienne : « Note d'orientation du XIème Plan et de la décennie 2007-2016 », Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, mars 2006